

16 février 1944 : Chatillon Mlle : Arrestation de Maurice Juillard.

PV de Gendarmerie N°24.

Déclaration de Mme Joséphine Juillard, née Blanc, née le 29 janvier 1891 à Chezery.

« Le jeudi 10 janvier 1944 vers 16 heures, sept ou huit soldats allemands faisant partie des troupes d'opérations cantonnés à Chatillon se sont présentés à la maison et ont demandé les pièces d'identité de mes trois garçons.

Mes fils Maurice et Robert se sont exécutés, ensuite ils ont fouillé toutes pièces de l'appartement. Pendant ce temps mon troisième fils Georges qui était encore couché, ayant travaillé toute la nuit s'est levé ; les autorités allemandes ont également vérifié ses papiers. Cette opération terminée les troupes ont obligé mes fils à les suivre à leur bureau pour vérification d'identité ; là aucun n'est revenu.

Après avoir été emprisonnés toute la nuit à l'Hôtel Philippe, ils ont été descendus à Bellegarde le lendemain par un camion réquisitionné. Ils sont restés en ce lieu jusqu'au 18 au matin où ils ont pu rentrer à la maison. Mais mon fils Maurice ne devait pas rentrer ayant été conservé par les autorités allemandes.

Hier j'ai reçu une note de la direction du barrage de Génissiat, où mon fils était employé, m'invitant à envoyer des effets à mon fils qui se trouvait à Lyon.

Mon enfant était encore trop jeune pour être astreint au STO, je me demande pour quelle raison il a été emmené. »

Juillard Maurice, né à Chatillon le 12 novembre 1925.

Décédé le 2 juillet 1945 en déportation à Hartheim en Autriche.

Légion du Lyonnais. :
Compagnie de l'Ain. :
Section de Nantua. :
Brigade de Chatillon :
de Michaille. :
N°24 du 16 février 1944

CHENDARMERIE NATIONALE.
Ce jourd'hui, seize février mil neuf cent
quarante quatre à neuf heures.
Nous, soussignés: BECLERE, François
et, Novel, Emile,

Procès-verbal de renseignements sur l'arrestation de JUILLARD Maurice, Demeurant à Chatillon de Michaille, au cours des opérations de Police effectuées du 10 au 13 février par les autorités allemandes.

gendarmeries à la résidence de Chatillon de Michaille; département de l'Ain, revêtus de notre uniforme et conformément aux ordres de nos chefs, de patrouille à la résidence et agissant en vertu du message téléphoné du 14 février 1944, sur les arrestations opérées au cours des opérations de Police des 10-11-12-et 13 février 1944 nous nous sommes rendus au domicile de Madame JUILLARD ayant eu son fils arrêté et avons recueilli ce qui suit.
Madame JUILLARD, Joséphine, née Blanc 53 ans née le 29 janvier 1891 à Chezery déclare.
Le jeudi 10 janvier 1944 vers 16 heures 7 ou 8 soldats allemands faisant partie des troupes d'opérations cantonnées à Chatillon de Michaille se sont présentés à la maison et ont demandé les pièces d'identité à mes 3 garçons.
Mes fils Maurice et Robert se sont exécutés, ensuite ils ont fouillé toutes pièces de

N° Expédition.

ARCHIVES DE L'AIN
PROPRIÉTÉ PUBLIQUE

: 3 garçons.
 : Mes fils Maurice et Robert se sont exécutés, ensuite ils ont fouillé toutes pièces de l'appartement. Pendant ce temps mon troisième fils Georges qui était encore couché, avant travaillé toute la nuit s'est levé, les autorités allemandes ont également vérifié ses papiers.
 : Cette opération terminée ces troupes ont obligé mes fils à les suivre à leur bureau pour vérification d'identité; là aucun n'est revenu.
 : Après avoir été emprisonnés toute la nuit à l'hôtel Philippe, ils ont été descendus le lendemain à Bellegarde par un camion réquisitionné. Ils ^{sont} restés en ce lieu jusqu'au 13 au matin où ils ont pu rentrer à la maison. Mais mon fils Maurice ne devait pas rentrer ayant été conservé par les autorités allemandes.
 : Hier, j'ai reçu une note de la Direction du Barrage de GENISSIAT, où mon fils était employé, m'invitant à envoyer des effets à mon fils qui se trouvait à LYON.
 : Mon enfant étant encore trop jeune pour être astreint à la Loi sur le S.T.O., je me demande pour quelle raison il a été emmené.
 Lecture faite, persiste et signe.
Etat-civil:
 JUILLARD (Maurice), 18 ans; manoeuvre, demeurant à CHATILLON-de-MICHAÏLLE (Ain), né le 12 Novembre 1925 au dit lieu, fils...../

Vu et transcrit par le Commissaire de l'Etat français
 Le 16 Février 1944.

PROPRIÉTÉ PUBLIQUE
 +



Centre d'extermination
 de Hartheim en Autriche.